



**ANNEXE A LA FICHE LICENCE 2022 URPEAN
POUR LES DIRIGEANTS ET ENCADRANTS (N4, E1 et +)**

Extrait site ffesm:

“La licence que le licencié sollicite lui permet d’accéder aux fonctions d'encadrant et/ou de dirigeant d’établissement d’activités physiques et sportives au sens des **articles L. 212-1 et L. 322-1** du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l’Etat afin qu’un contrôle automatisé* de son honorabilité au sens de l’**article L. 212-9** du code du sport soit effectué”.

Je soussigné, (nom prénom).....

Né en France le (lieu et code postal):.....

ou

Né à l’étranger (Ville et Pays):.....

Certifie exactes ces informations pour solliciter ma licence.

Fait àle

Signature

***(En cas de refus, le licencié n’est pas autorisé à encadrer).**